

Annex X

**With Confidential *EX PARTE* Annexes I-XVI only available to the Yekatom
Defence and the Registry**

**Registry's Transmission of the Declarations made by Defence Witnesses D29-
6027, D29-6022, D29-6019, D29-6013, D29-6010, D29-6012, D29-6011, D29-6018, D29-
6039, D29-3015, D29-5016, D29-6037, D29-6033, D29-6024, D29-7011 and D29-6030
pursuant to Rule 68(2)(b) of the Rules of Procedure and Evidence**

[ICC] RESTRICTED

**ATTESTATION DE LA PERSONNE AYANT FOURNI UN TÉMOIGNAGE
PRÉALABLEMENT ENREGISTRÉ COMME PRÉVU À LA RÈGLE 68-2-b-iii
DU RÈGLEMENT DE PROCÉDURE ET DE PREUVE**

Je soussignée, Eudoxie NDAMA

née le 27 avril 1974,

à M'Baiki, République Centrafricaine

titulaire de la carte d'identité N° : [REDACTED]

certifie, en présence, de [REDACTED] que le contenu du témoignage
préalablement enregistré que j'ai fourni les 28 et 30 octobre 2023 enregistré sous le
numéro ERN (numéro d'enregistrement de l'élément de preuve) CAR-D29-0009-
0437; ainsi que les matériaux associés enregistrés sous les ERNs:

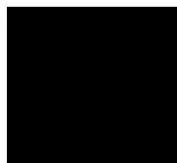
- CAR-D29-0009-0442
- CAR-D29-0009-0443

et que je confirme avoir lu dans son intégralité le 5 février 2024 **est, pour autant que
je le sache et m'en souviennne, véridique et exact.**

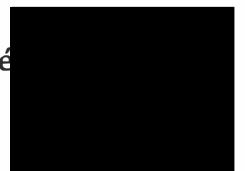
J'atteste avoir reçu une copie de l'article 70 du Statut de Rome. J'ai été informée, dans
une langue que je comprends, que je pouvais être poursuivie pour faux témoignage
devant la Cour si le contenu du témoignage préalablement enregistré et des
matériaux associés n'est pas véridique.

Date : 5 février 2024

Signature du déclarant



Signature du fonctionnaire habilité



[ICC] RESTRICTED

Bangui, République Centrafricaine

La Haye, Pays-Bas

**DÉCLARATION DU FONCTIONNAIRE HABILITÉ EN VERTU DE LA RÈGLE
68-2-b-iii DU RÈGLEMENT DE PROCÉDURE ET DE PREUVE**

Je soussigné, [REDACTED] fonctionnaire habilité en vertu de la règle 68 du Règlement de procédure et de preuve, atteste que :

le 5 février 2024, la personne suivante s'est présentée devant moi :

Eudoxie NDAMA

27 avril 1974, M'Baiki, République Centrafricaine

Carte d'identité nr. [REDACTED]

ci-après « le témoin ».

J'atteste que le témoin a confirmé:

- s'est vu remettre son témoignage préalablement enregistré, daté des 28 et 30 octobre 2023 et portant le numéro d'enregistrement (ERN) CAR-D29-0009-0437; ainsi que les matériaux associés enregistrés sous les ERNs :
 - o CAR-D29-0009-0442
 - o CAR-D29-0009-0443
- s'est vu donner la possibilité de lire son témoignage préalablement enregistré ainsi que les matériaux associés dans une langue qu'il comprend et qu'il a lu ledit témoignage et les matériaux associés;
- que le témoignage préalablement enregistré étaient le sien ;
et
- a déclaré que le contenu du témoignage préalablement enregistré et des matériaux associés étaient, pour autant qu'il le sache et s'en souvienne, véridique et exact.

J'atteste que le témoin affirme faire l'attestation de façon volontaire, sans être indûment influencé.

J'atteste que le témoin s'est vu remettre une copie de l'article 70 du Statut de Rome et qu'il a été informé dans une langue qu'il comprend qu'il pouvait être poursuivi pour faux témoignage si le contenu du témoignage préalablement enregistré et des matériaux associés n'était pas véridique.

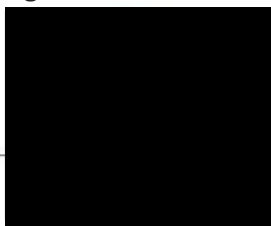
La déclaration a été faite en présence des personnes suivantes :

Interprète de LSS

Date 5 février 2024

La Haye, Pays-Bas

Signature du fonctionnaire habilité

A black rectangular box redacting the signature of the authorized official.